

## **BUDGETS 2026**

### Note de synthèse

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

*« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération doit être adressée avec la convocation aux membres du conseil municipal. »*

En application de l'article L. 5211-1 du même code, cet article s'applique également aux établissements publics de coopération intercommunale.

L'article L 5211-36 précise que :

*« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».*

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT ([www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)).

## Le vote du budget répond à quelques principes :

- **Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril (30 avril les années d'élection municipale et intercommunale).**
- **La CCTA dispose de 6 budgets :**
  - **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, voirie d'intérêt communautaire, centre aquatique intercommunal, dépenses de fonctionnement des bâtiments - Espaces France Services à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavour, Centre aquatique intercommunal à Lavour, l'activité des 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavour 55 places et Les Lutins à Saint-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavour et Les K'occinelles à Saint-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavour, Lugan et Saint-Sulpice-la-Pointe) et d'un lieu d'accueil enfants parents, les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative (La Nacelle) de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 15 places depuis septembre 2025 (avant 25 places), l'activité des trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscinny à Saint-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille, les ateliers communautaires, le siège de la CCTA administration générale financées essentiellement par les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres), TVA transférée (FC-TVA) et les dotations de l'Etat.
  - **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** : L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavour et un à Saint-Sulpice-la-Pointe.
  - **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
  - **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
  - **Le budget annexe ZAC LES CADAUX** concerne la commercialisation de 30 hectares de terrains viabilisés.
- **Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** (ou en suréquilibre) aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Si ce n'est pas le cas, la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet interviennent pour faire respecter cette obligation.
- **Chaque budget doit dégager un excédent suffisant pour assurer** le remboursement de la dette et financer les investissements.
- **La collectivité ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.** L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Communautaire le 25 février 2026.

# RECAPITULATIF DES BUDGETS 2026

## COMPRENANT LES RESULTATS ANTERIEURS DES DIFFERENTS COMPTES FINANCIERS UNIQUE 2025

VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

		DEPENSES Budget primitif 2025	DEPENSES CFU 2025	DEPENSES Budget primitif 2026	Taux de réalisation CFU 2025/ Budget primitif 2025	Evolution Budget primitif 2026/ Budget primitif 2025
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	22 453 171,00 €	18 269 120,76 €	23 147 995,00 €	81,37%	3,09%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	8 441 903,00 €	2 746 309,69 €	8 215 608,00 €	32,53%	-2,68%
<b>OFFICE DE TOURISME</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	397 436,00 €	298 854,52 €	480 719,00 €	75,20%	20,96%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	114 646,00 €	53 116,97 €	142 700,00 €	46,33%	24,47%
<b>SPANC</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	79 388,00 €	28 385,89 €	65 878,00 €	35,76%	-17,02%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	23 000,00 €	0,00 €	23 575,00 €	0,00%	2,50%
<b>STEP LES CADAUX</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	170 790,00 €	37 727,84 €	153 199,00 €	22,09%	-10,30%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	35 000,00 €	26 076,00 €	28 007,32 €	0,00%	-19,98%
<b>ZAC LES CADAUX</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 242 679,48 €	0,00 €	2 242 679,48 €	0,00%	0,00%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	0,00 €	1 699 638,75 €	0,00%	0,00%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	25 343 464,48 €	18 634 089,01 €	26 090 470,48 €	2,14 €	-0,03 €
	<i>INVESTISSEMENT</i>	10 314 187,75 €	2 825 502,66 €	10 109 529,07 €	0,79 €	0,04 €

Tableau n°1

		RECETTES Budget primitif 2025	RECETTES CFU 2025	RECETTES Budget primitif 2026	Taux de réalisation CFU 2025/ Budget primitif 2025	Evolution Budget primitif 2026/ Budget primitif 2025
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	22 453 171,00 €	22 961 873,41 €	23 147 995,00 €	102,27%	3,09%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	8 441 903,00 €	3 996 813,78 €	8 215 608,00 €	47,34%	-2,68%
<b>OFFICE DE TOURISME</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	397 436,00 €	298 854,52 €	480 719,00 €	75,20%	20,96%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	114 646,00 €	76 903,69 €	142 700,00 €	67,08%	24,47%
<b>SPANC</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	79 388,00 €	39 463,26 €	65 878,00 €	49,71%	-17,02%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	23 000,00 €	15 874,31 €	23 575,00 €	69,02%	2,50%
<b>STEP LES CADAUX</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	170 790,00 €	162 933,26 €	153 199,00 €	95,40%	-10,30%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	35 000,00 €	23 068,68 €	28 007,32 €	65,91%	-19,98%
<b>ZAC LES CADAUX</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 242 679,48 €	333 039,79 €	2 242 679,48 €	14,85%	0,00%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	355 030,48 €	1 344 608,27 €	20,89%	-20,89%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<i>FONCTIONNEMENT</i>	25 343 464,48 €	23 796 164,24 €	26 090 470,48 €	3,37 €	-0,03 €
	<i>INVESTISSEMENT</i>	10 314 187,75 €	4 467 690,94 €	9 754 498,59 €	2,70 €	-0,17 €

Tableau n°2

# BUDGET PRINCIPAL

BUDGET BP	Projet de budget 2026
Total dépenses de fonctionnement	23 147 995,00 €
Total recettes de fonctionnement	23 147 995,00 €
Total dépenses d'investissement	8 215 608,00 €
Total recettes d'investissement	8 215 608,00 €

Tableau n°3

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement :

COMPARATIF BUDGET PRIMITIF 2026/ CFU 2025			
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		
Explication des principales évolutions en dépenses	Compte CFU 2025	Budget primitif 2026	Ecart en % et en valeur
<b>Chapitre 011 Charges générales</b>	2 112 665,80 €	2 350 900,00 €	11,28% <b>238 234,20 €</b>
Dont :			
Transport à la demande	2 612,15 €	30 000,00 €	1048,48% 27 387,85 €
Publications	36 645,05 €	68 400,00 €	86,66% 31 754,95 €
Etudes	0,00 €	35 000,00 €	0,00% 35 000,00 €
Petits équipements	100 232,52 €	123 227,00 €	22,94% 22 994,48 €
Prestation instruction dossiers OPAH	71 452,30 €	108 000,00 €	51,15% 36 547,70 €
Mobilité en vélo	5 056,80 €	35 700,00 €	605,98% 30 643,20 €
Chauffage	92 570,55 €	110 270,00 €	19,12% 17 699,45 €
Place en crèches Cauquinois	119 441,23 €	143 940,00 €	20,51% 24 498,77 €
Frais de formation	18 340,42 €	36 000,00 €	96,29% 17 659,58 €
<b>Chapitre 012 Personnel</b>	6 396 153,36 €	6 595 000,00 €	3,11% <b>198 846,64 €</b>
Dont :			
Recrutements année pleine : Recrutement piscine St Sulpice 4,5 agents pour 2,5mois + Recrutement d'un agent technique 12 mois		73 950,00 €	
Augmentation réglementaires (CNRACL+points indice+GIPA+ refonte grille)		75 000,00 €	
Avancement d'échelon et de grade		35 000,00 €	
Provision arrêt maladie		75 000,00 €	
<b>Chapitre 014 Atténuations de produits</b>	5 848 777,20 €	6 346 018,00 €	8,50% <b>497 240,80 €</b>
Dont :			
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavaur	3 386 549,96 €	3 450 000,00 €	1,87% 63 450,04 €
Attributions de compensation	2 383 462,24 €	2 370 456,00 €	-0,55% -13 006,24 €
Dotation de Solidarité Communautaire	0,00 €	300 000,00 €	0,00% 300 000,00 €
Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	1 303,00 €	148 100,00 €	11266,08% 146 797,00 €
Reversement FNGIR	77 462,00 €	77 462,00 €	0,00% 0,00 €
<b>Chapitre 65 Autres charges de gestion</b>	2 989 247,91 €	3 218 078,00 €	7,66% <b>228 830,09 €</b>
Dont :			
<b>Subventions d'équilibre aux budgets annexes :</b>			
Office de Tourisme Intercommunal	138 978,62 €	335 869,00 €	0,00% 196 890,38 €
<b>Subvention de fonctionnement :</b>			
Hausse des contributions aux organismes de regroupement	1 516 144,59 €	1 582 318,00 €	0,00% 66 173,41 €
<b>Chapitre 66 Charges financières</b>	44 031,19 €	44 000,00 €	-0,07% <b>-31,19 €</b>
Consolidation des emprunts PE sur le budget principal			

Tableau n°4

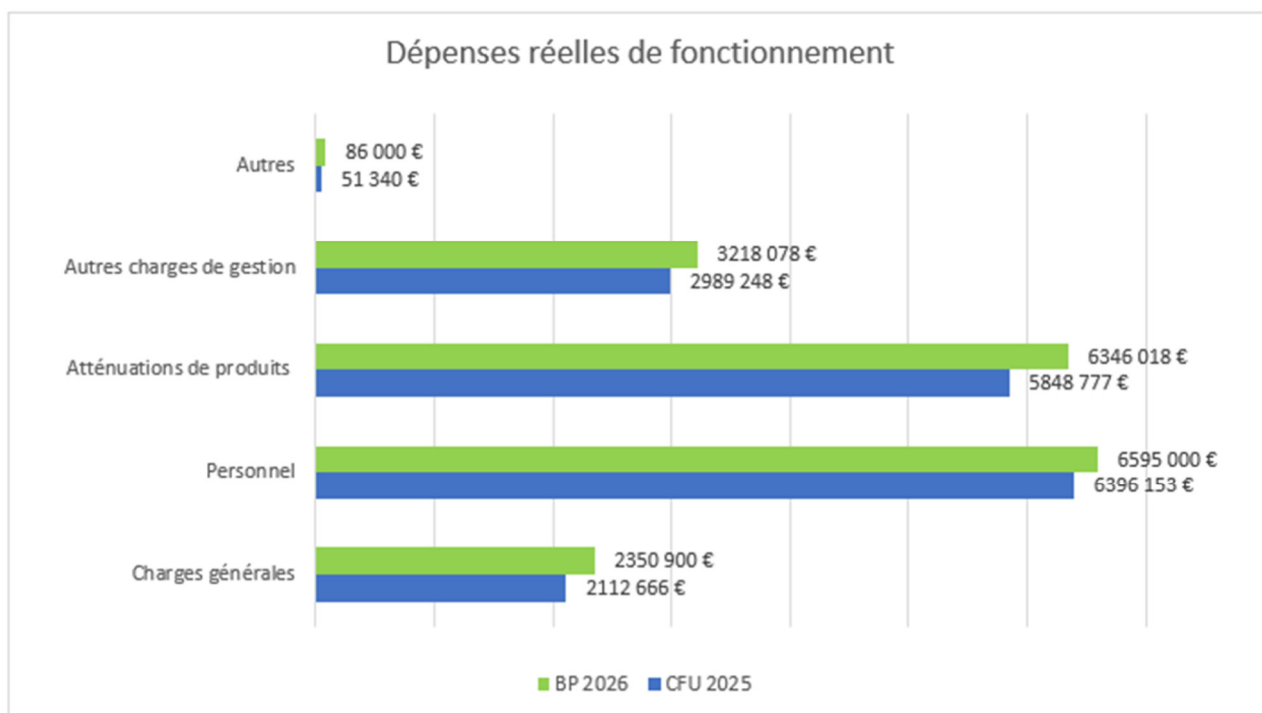


Tableau n°5

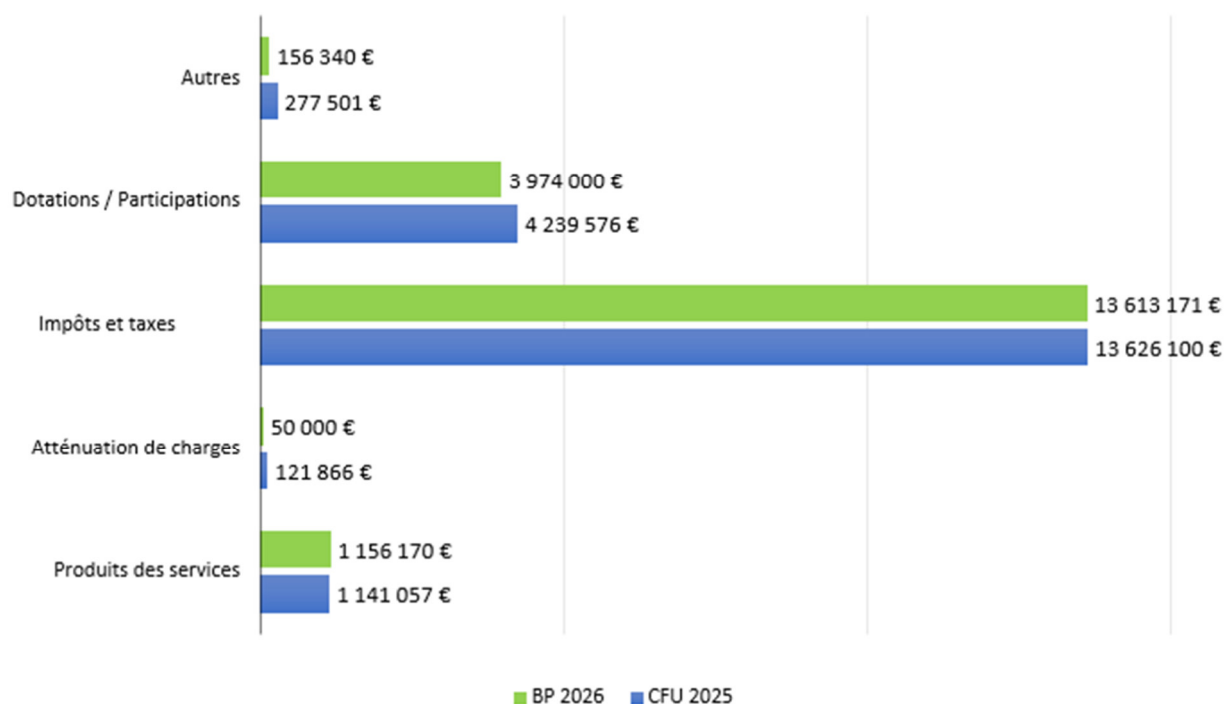
## Les recettes de fonctionnement :

BUDGET PRINCIPAL	CFU 2025	BP 2026	BP2026/CFU2025
Produits des services	1 141 057,34	1 156 170,30	15 112,96
Atténuation de charges	121 866,20	50 000,00	-71 866,20
Impôts et taxes	13 626 100,00	13 613 171,00	-12 929,00
Dotations / Participations	4 239 575,85	3 974 000,00	-265 575,85
Autres produits de gestion	274 180,23	156 340,00	-117 840,23
Produits exceptionnels	3 320,63	-	-3 320,63
Reprise sur amort dépréciations provision	-	-	-
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>19 406 100,25</b>	<b>18 949 681,30</b>	<b>-456 418,95</b>

Tableau n°6

- Légère hausse des **prestations de services** (+15K€)
- **Stabilité** des taux ménages et entreprises
- Baisse des **dotations et participations** lié à la fin des dispositifs d'aide pour le transfert de compétence Assainissement et le PAT (- 113 K€) ainsi qu'à la baisse de la compensation de la CET (-130K€)
- Baisse des **autres produits de gestion** (- 118 K€) lié au remboursement de l'assurance dommages ouvrages en 2025 suite à des infiltrations

## Recettes réelles de fonctionnement



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales futures dépenses d'investissement :

Réhabilitation de l'espace extérieur (bassin et annexes) de la piscine intercommunale de Saint Sulpice  
 Travaux centre aquatique intercommunal à Lavaur (optimisation de la gestion de l'eau)  
 Aménagement de la micro-crèche Les Globe-Trotteurs (panneaux solaires)  
 Aménagement du lieu passerelle Les P'tits Loups du Mail (volets extérieurs en bois)  
 Aménagement de l' ALSH La Treille (protection solaire, panneaux solaires)  
 Aménagement Ludolac (bart et autres)  
 Travaux de voirie ZAC Les Cadaux  
 Finalisation de la pose des ombrières photovoltaïques  
 Poursuite des études pistes cyclable  
 Mise en oeuvre des actions prévues par le Projet Alimentaire Territorial  
 Aides à l'immobilier d'entreprises  
 Aides OPAH  
 Travaux Espaces Ressources  
 Fonds de concours aux communes  
 Participation aux travaux d'aménagement des Portes du Tarn

Tableau n°7

## Les recettes d'investissement :

LES PRINCIPAUX MODES DE FINANCEMENT 2026	
Autofinancement	3 652
Subventions à percevoir	444
Affectation excédent de fonctionnement N-1	696
Report excédent investissement N-1	1 678
Autres dont Amortissements immobilisations	905
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée	840

(montant arrondi en K€)

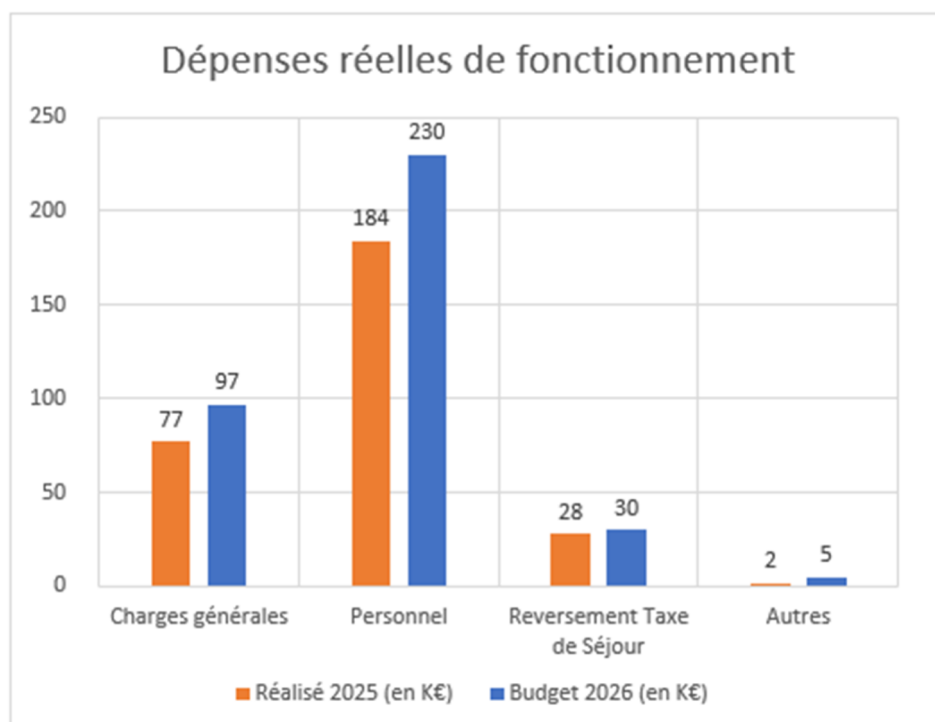
Tableau n°8

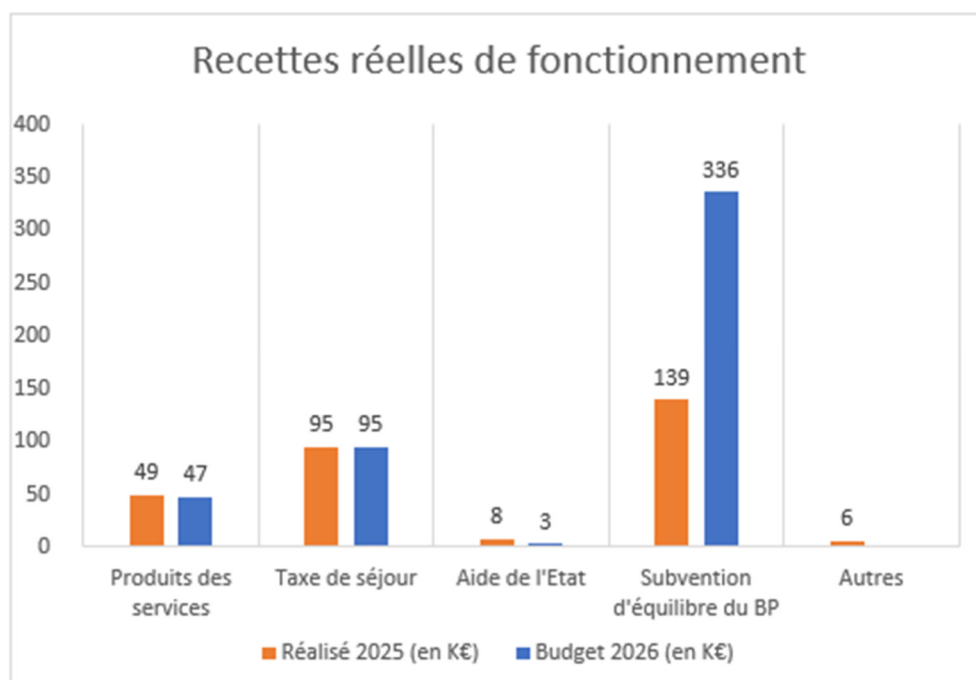
## BUDGETS ANNEXES

### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

BUDGET OTI	Projet de budget 2026
Total dépenses de fonctionnement	480 719,00 €
Total recettes de fonctionnement	480 719,00 €
Total dépenses d'investissement	142 700,00 €
Total recettes d'investissement	142 700,00 €

Tableau n°9





La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 336 K€ en 2026, soit une hausse de 197 K€ par rapport à celle versée en 2025. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

- Hausse des charges générales correspondant à la hausse des matières premières ainsi qu'à une prévision d'augmentation de l'activité (intervenants)
- Hausse de la masse salariale correspondant à la prévision de remplacements pour les absences d'agents (congs maladie, maternité)
- Et, principalement, de la hausse des dépenses d'investissement (+121€).

Les principales dépenses prévues d'investissement :

Agencement BIT Saint Sulpice + souterrain	60
Mise aux normes du souterrain	30
Panneaux autoroutier	25
Agencement BIT Lavaur	8
Protection contre les nuisibles	7
Acquisition PC + rétroprojecteur	5
Signalétique du souterrain	3
Mise en place Payzen + Changement TPE...	3

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

BUDGET SPANC	Projet de budget 2026
Total dépenses de fonctionnement	65 878,00 €
Total recettes de fonctionnement	65 878,00 €
Total dépenses d'investissement	23 575,00 €
Total recettes d'investissement	23 575,00 €

Tableau n°10

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

### En fonctionnement

Les principales dépenses 2026 :

- Temps de travail d'un agent
- Une facture du prestataire pour le contrôle de conformité des installations neuves (fin de travaux) et existantes

Les recettes 2026 :

Prévisions redevances des particuliers	Quantités	Tarif	Total des redevances en €
Contrôle de bon fonctionnement entreprise	3	250 €	750 €
Contrôle de conception	60	120 €	7 100 €
Contrôle de réalisation	50	120 €	6 000 €
Contrôles de bon fonctionnement	385	90 €	34 650 €
Diagnostics avant vente	70	90 €	6 300 €
<b>Total</b>			<b>54 800 €</b>

### En investissement

Acquisition d'un nouveau logiciel qui prend en charge les aspects liés au contrôle des installations, à la relation avec les usagers, mais aussi à la gestion quotidienne du service.

## STATION D'EPURATION LES CADAUX

<b>BUDGET STEP</b>	<b>Projet de budget 2026</b>
Total dépenses de fonctionnement	153 199,00 €
Total recettes de fonctionnement	153 199,00 €
Total dépenses d'investissement	28 007,00 €
Total recettes d'investissement	28 007,00 €

Tableau n°11

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

### En fonctionnement

Les principales dépenses sont le reversement des redevances pour Performance des systèmes d'assainissement collectif, ainsi que la refacturation de temps d'un agent du service sites et entretien des bâtiments.

Le financement des dépenses (recettes) est lié aux redevances payées par les 18 entreprises raccordées situées sur la ZA Les Cadaux.

### En investissement

Aucune dépense de prévue.

## ZAC LES CADAUX

<b>BUDGET ZAC LES CADAUX</b>	<b>Projet de budget 2026</b>
Total dépenses de fonctionnement	2 242 679,48 €
Total recettes de fonctionnement	2 242 679,48 €
Total dépenses d'investissement	1 699 638,75 €
Total recettes d'investissement	1 699 638,75 €

Prévision de ventes de terrain.

### **Pôle Ressources & Loisirs**

#### Service Finances

Communauté de communes TARN-AGOUT  
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor  
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
Téléphone : 05 63 41 89 12

**[www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)**